



SALAIRES :

La CGT revendique la redéfinition des salaires à Thales

Alors que les institutions financières semblent renouer avec la croissance (la BNP a provisionné environ 1 milliard d'euros pour verser des bonus à ces cadres dirigeants), force est de constater que pour l'emploi, les salaires et l'investissement, la crise est toujours bien présente.

Après que des dizaines de milliards d'euros d'argent public aient été injectés dans le système économique et financier français, force est de constater que la spéculation financière est repartie de plus belle. Sans changement du système, il n'y aura pas de sortie de crise envisageable.

Cette crise, que nous subissons, est la conséquence directe d'un système économique basé sur la rentabilité du capital à court terme et la financiarisation de l'économie. Durant des années, les stratégies d'entreprises ont été dictées par un seul objectif : accroître la rentabilité de l'entreprise pour créer de la valeur pour l'actionnaire, servir des dividendes...

Face à un patronat qui use et abuse d'une crise qu'il a provoquée par ces choix : la sortie de la crise ne passera que par une augmentation des salaires et un développement de l'emploi stable.

REVENDEICATIONS CGT THALES dans le cadre des NAO^(*) 2010

(*) Négociations Annuelles Obligatoires

Lors de la réunion de cadrage de la politique salariale du Groupe THALES qui s'est tenue le 15 janvier 2010, la CGT a porté les revendications suivantes :

Salaires et qualifications

La CGT revendique la redéfinition des salaires à Thales.

L'écart entre les salaires les plus bas et les plus hauts est totalement injuste et injustifié. La fourchette, aujourd'hui, est de 1 à 27. Comment peut-on justifier cela alors qu'il est demandé à tous les salarié(e)s le même effort et le même investissement ?

La reconnaissance du travail, et donc de sa rémunération, doit rester dans des proportions acceptables pour tous, tout en permettant une réelle évolution de carrière.

Pour cela, il faut revaloriser conséquemment les bas salaires, mais également les seuils d'embauche de toutes les catégories professionnelles.

Dans ces conditions, la CGT revendique une **fourchette des salaires de 1 à 5**, avec un **salair minimum à 2 000 €** qui est crédible et acceptable pour une entreprise comme la nôtre.

Un Groupe, dont l'ambition affichée par son PDG est d'être leader dans les hautes technologies, se doit d'avoir une politique salariale attractive qui valorise les savoir-faire et la reconnaissance des qualifications. C'est cette orientation que la CGT propose au travers des revendications suivantes :

Les seuils d'embauche :

- sans qualification	2 000 €
- CAP / BEP (1,2x)	2 400 €
- BAC / BAC Pro (1,4x)	2 800 €
- BTS / DUT (1,6x)	3 200 €
- Ingénieurs / Cadres (2x)	4 000 €
- Doctorat (2,5x)	5 000 €

Chaque salarié(e) doit bénéficier, **au minimum**, du **doublement de sa rémunération en fin de carrière**. En l'absence de garanties conventionnelles plus favorables, **le temps passé entre deux promotions ne doit pas dépasser 5 années**, pour le permettre, nous demandons l'ouverture des grilles salariales vers le haut.

Dans l'immédiat et pour arriver à ces mesures fondamentales, nous revendiquons :

- **Un salaire de base minimum à Thales de 2000 €.**
- **Une augmentation de 4% avec un plancher de 150 € en mesure salariale immédiate** (hormis les salariés bénéficiant de rémunérations supérieures à 10 000 €).
- **Un salaire minimum hiérarchique à 115% des minima conventionnels.**
- **Un arrêt de la précarisation des rémunérations, avec la suppression des parts variables et leur intégration dans les salaires sous forme d'AG.**
- **Le règlement, dès cette année, de toutes les discriminations et en particulier celles faites aux femmes.**
- **Le respect des évolutions de carrière des débutants et en particulier des BAC+2 et I/C (comme affirmé dans les engagements Groupe en 2008 et 2009).**
- **Une revalorisation conséquente des salaires des stagiaires et des apprentis.**

Transport

La CGT demande l'ouverture de négociations, dans les entreprises de Thales, pour la prise en charge du transport des salarié(e)s (primes, navettes, cars, ...).

Jour de solidarité (Pentecôte)

La CGT redemande que cette journée soit maintenue fériée et que la contribution « Solidarité Autonomie » soit prise en charge par Thales.

Temps de Travail

- Respect des horaires légaux et des plages de travail.
- Respect de la législation en matière de temps de travail : arrêt de l'écrêtage.
- Où le forfait jour existe, il faut qu'il y ait réellement le libre choix entre forfait horaire et forfait jour.
- Réglementer le forfait jour : ne le permettre qu'à certaine population du management et sous certaines conditions de salaire.

Conditions de travail

La CGT demande la réouverture des négociations sur la qualité de vie au travail et particulièrement sur les risques psychosociaux et la santé mentale.

Compte rendu de la réunion de cadrage du 15 janvier 2010

Une première réunion, sans grande teneur, où la direction a indiqué vouloir reconduire les grandes lignes de la politique de cadrage 2009 (reconduction 0,1% égalité professionnelle). Des points très importants sont cependant encore en discussion au sein de la direction et les arbitrages ne sont pas encore rendus, en particulier : le montant de l'augmentation de la masse salariale du Groupe, le maintien du principe des Augmentations Générales pour les mensuels, l'adaptation de la politique de cadrage aux nouveaux EAA, la révision du principe de plafonnement de la participation et de l'intéressement au-delà des 4%.

C'est dire que pour l'instant, les entreprises n'ont aucun mandat pour négocier sur les salaires.

Seules indications chiffrées : l'augmentation globale des dépenses liées à la politique salariale 2009 a été de l'ordre de 2,8%. Pour 2010, elle devrait se situer en dessous mais au moins au niveau de 2% qui est celui de sociétés comparables à Thales.

Prochaine réunion le vendredi 22 janvier 2010.

D'ores et déjà, les organisations syndicales (CGT, CFDT, CGC, FO et CFTC) se sont mises d'accord sur le principe d'un appel commun sur l'ensemble du Groupe.

Pour ce qui concerne la CGT de Thales, il est primordial de rassembler dans l'action toutes les catégories professionnelles. L'intérêt est commun et la situation de crise que nous vivons l'impose à chacun de nous.